

# Simplifions la simplification !

**A**H, la méchante bureaucratie ! Qu'elle est bureaucratique ! Faut qu'ça cesse... Les entreprises en souffriraient terriblement. La paperasse, les normes, les procédures administratives brideraient leur compétitivité. Elles leur coûteraient pas moins de 60 milliards par an. Jeudi soir, Hollande a promis un « **choc de simplification** ». Ce n'est pas très nouveau. Comme l'a rappelé « Le Figaro » (29/3), Giscard nous avait déjà fait le coup en 1978 : il voulait libérer la France de son « **carcan administratif** », et conseillait à ses ministres d'être « **guidés par la hantise de la simplicité** », comme c'est joliment dit. Cette opération de simplification n'avait sans doute pas été probante puisque Mitterrand s'y était mis à son tour, fustigeant le « **cancer bureaucratique** » et décrétant qu'il fallait « **supprimer les textes et les organismes inutiles, réduire la paperasserie** ». Et ça n'avait pas vraiment marché puisque Chirac promettait, en 2002, un « **Grenelle des simplifications administratives** ». Et ça n'avait rien donné puisque Sarkozy déclarait la « **guerre à la paperasse** », et que son simplificateur en chef Frédéric Lefebvre avait organisé, en 2011, des Assises internationales de la simplification. Et ça n'avait guère été efficace puisque aujourd'hui...

Aujourd'hui vient de sortir un rapport pondue

par Jean-Claude Boulard, maire PS du Mans, et Alain Lambert, ancien ministre du Budget de Chirac, lesquels préconisent d'alléger les 400 000 normes existantes. Jean-Claude Boulard, stipule le rapport, « **a eu la chance, avant de faire l'ENA, d'être élevé par des marchands de vaches dont la seule norme était le respect de la parole donnée. Lorsqu'ils s'engageaient à vendre du bœuf... c'était du bœuf** ». C'est simple comme bonjour, non ?

Et de préconiser quelques mesures elles aussi simples comme bonjour. Diminuer par trois les délais de réalisation des projets d'immobilier d'entreprise. Faire du préfet le chef de l'environnement départemental, de manière à éviter des gags comme celui du scarabée pique-prune bloquant pendant dix ans l'autoroute A28, et celui de l'escargot de Quimper empêchant le Stade brestois de construire un centre de formation. Diviser par deux le nombre de papiers à envoyer à l'Inspection du travail. « **Tempérer le principe de précaution et réhabiliter le droit au risque** », etc. Après avoir réuni, mardi, un très simple « **comité interministériel pour la modernisation de l'action publique** », Ayrault a annoncé un « **moratoire général des normes** ». Les pique-prune n'ont qu'à bien se tenir !

**J.-L. P.**